



faire appel suivi du desistement

Par **sisymika**, le **12/09/2019** à **21:19**

Bonjour,

Voilà mon compagnon a comparu en jugement le 26 juillet 2019 suite à cela il a été incarcéré pour 18 mois, le lendemain pensant qu'il pouvait sortir car il a été incarcéré pour blessures involontaire il a fait appel, mais cela a bloqué ses intentions de travailler en prison et demande d'aménagement de peine il s'est donc désisté, je voudrait savoir combien de temps le greffe mets pour prendre en compte son désistement afin qu'il puisse demander son aménagement de peine. Nous sommes dans une impasse car nous n'avons plus de nouvelle de son avocate (commis d'office) depuis le jugement auquel elle ne s'est pas rendu sans nous en informer et envoyé un confrère qui ne connaissait pas le dossier et qui n'a fait aucune défense malgré le dossier qui était très optimiste de son avocate. Celle-ci n'est toujours pas allée le voir ou pris des nouvelles pour savoir ce qu'il voulait faire.

Je vous remercie des réponses que vous pourrez me donner, à savoir nous n'avons pas les moyens de prendre une avocate cela est très compliqué de pouvoir faire le nécessaire à croire qu'il n'y a que les gens riches qui peuvent prétendre à avoir une bonne défense.

Cordialement,